



COMMENT ADHÉREZ AUX PEP ?

Le montant des cotisations est fixé à :

2 € pour les élèves
15 € pour les adultes

Les cotisations adultes et les dons supérieurs à 15 euros donnent lieu à l'envoi d'un reçu fiscal.

L'adhésion est un acte volontaire, basé sur un esprit de **solidarité** entre tous les établissements scolaires publics du département.

Les établissements scolaires publics peuvent organiser un appel à cotisation auprès des élèves et des adultes de l'établissement ou verser une somme forfaitaire sur leur fonds coopératif.

Quelque en soit le montant, toute adhésion donne **droit à bénéficier des aides** : 700 élèves aidés chaque année.

↳ **Les imprimés d'adhésion** sont à envoyer au Siège de l'association accompagnés des chèques de cotisations des élèves et des adultes (enseignants, parents...) :

Merci pour votre soutien solidaire

↳ **Les demandes d'aides** doivent se faire sur des dossiers spécifiques. Pensez à les demander directement au Siège.

Respectez les échéances d'envoi des dossiers de demandes d'aide :

- **1^{er} novembre** pour le restaurant scolaire
- **15 novembre** pour les classes de découverte se déroulant aux 1^{er} et 2^{ème} trimestres.
- **20 décembre** pour les voyages du second degré
- **10 mars** pour les classes de découverte se déroulant au 3^{ème} trimestre ...

Pour tout renseignement n'hésitez pas à nous contacter !

ADPEP73
Bâtiment René Descartes
20 rue Jean Gotteland
73000 CHAMBERY

tél : 04 79 62 13 55
e-mail : pep73@orange.fr